

Calendrier de mise en œuvre 2012-2013 – Curriculum et activités connexes de la maternelle à la 12^e année

Calendrier de mise en œuvre 2012-2013 – Curriculum et activités connexes de la maternelle à la 12^e année

Le Calendrier de mise en œuvre est un outil de planification à long terme conçu pour aider les autorités scolaires à planifier la répartition des ressources, et à élaborer et mettre en œuvre des activités de perfectionnement professionnel. Ce calendrier indique également les activités qui appuient l'élaboration du curriculum et sa mise en œuvre et auxquelles les intervenants en éducation peuvent participer.

Le calendrier communique les dates des mises en œuvre facultatives et provinciales ainsi que des renseignements sur les évaluations provinciales révisées. Des ressources d'enseignement et d'apprentissage autorisées appuient la mise en œuvre de tout nouveau programme d'études. Ce calendrier est conforme à une année scolaire qui débute le 1^{er} septembre et se termine le 31 août.

Cette année, le Calendrier de mise en œuvre souligne seulement les domaines du curriculum qui font l'objet d'une révision. Une liste des dernières mises en œuvre provinciales des programmes d'études figure dans le document [Dates de mise en œuvre des programmes d'études provinciaux actuels de la maternelle à la 12^e année](#). Le programme d'études d'un cours précis est retiré, avec l'approbation du Ministre, quand un nouveau programme d'études est mis en œuvre. Une liste des cours retirés figure dans le document [Cours retirés et codes de cours](#).

we educate
éduquer



Amélioration continue

Alberta Education procède actuellement à une redéfinition du curriculum en vue de mettre l'accent sur les compétences que les élèves devront posséder pour répondre aux possibilités et aux défis futurs. Le projet [Redéfinition du curriculum](#) reflète l'engagement du Ministère à améliorer sans cesse sa capacité à assurer aux élèves d'aujourd'hui et de demain un curriculum de niveau international et centré sur l'apprenant.

Dans le cadre de la révision du curriculum, Alberta Education consulte les communautés, les établissements postsecondaires, les parents, les aînés, les élèves et les employeurs pour décider quels devraient être les changements. L'engagement de tous ces intervenants contribue de façon significative au succès des élèves.

- Quand un programme d'études est approuvé, les autorités scolaires sont responsables de la mise en œuvre du curriculum.
- Sept [consortiums régionaux de perfectionnement professionnel](#) appuient la mise en œuvre en offrant aux enseignants des possibilités de perfectionnement professionnel continu grâce au financement d'Alberta Education.

Composantes du curriculum provincial

Le curriculum provincial de l'Alberta est formé des trois composantes suivantes : les **programmes d'études**, les **évaluations provinciales** et les **ressources d'enseignement et d'apprentissage**. Le curriculum est offert en français et en anglais.

Programmes d'études

- Les programmes d'études décrivent ce que les élèves doivent apprendre pour chaque matière et chaque niveau scolaire.

Évaluations

- Les pratiques d'évaluation formative et sommative servent à recueillir des renseignements sur l'apprentissage des élèves dans le but de les aider à progresser.
- Les évaluations provinciales permettent au public de déterminer si les fonds investis dans l'éducation et dans les soutiens visant à améliorer l'apprentissage des élèves produisent les résultats attendus.
- Les tests de rendement provinciaux et les examens en vue du diplôme fournissent des renseignements sur le rendement des élèves par rapport aux normes provinciales.
- Les élèves doivent passer des tests de rendement provinciaux en 3^e, 6^e et 9^e année, et des examens en vue du diplôme dans certains cours de 12^e année.
- Les examens en vue du diplôme indiquent le niveau de rendement individuel des élèves.

Ressources d'enseignement et d'apprentissage

- L'accès à une variété de ressources imprimées et numériques provenant de diverses sources facilite l'apprentissage des élèves. Alberta Education élabore, acquiert et autorise des ressources d'enseignement et d'apprentissage de haute qualité qui s'alignent sur les programmes d'études.
- Ces ressources favorisent l'apprentissage en tout temps et à n'importe quel rythme dans une variété d'environnements d'apprentissage.



Calendrier de mise en œuvre 2012-2013 – Curriculum et activités connexes de la maternelle à la 12^e année

Programme/cours (dernière date de mise en œuvre)	2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2016–2017	2017–2018	2018–2019
Programme d'éducation pour la maternelle 2008 (A) + (F)					Santé et préparation pour la vie (A+F)* Éducation physique (A+F)* Sciences (A+F)** Beaux-arts (A+F)***		
Carrière et vie 2002 (A) 2003 (F)				Secondaire 2 ^e cycle (A+F)***			
Fondements – Carrières et technologie Nouveau			5 ^e à 9 ^e (A+F)***				
Beaux-arts (Arts plastiques/visuels, Art dramatique, Musique) 1985 (A) 1993 (F)					M à 6 ^e (A+F)***	7 ^e à 9 ^e (A+F)***	10-20-30 (A+F)***
Santé et préparation pour la vie 2002 (A)					M à 9 ^e (A+F)*		
Langues internationales Langue et culture 2003 (A) + 2007 (F)	10-9Y, 20-9Y, 30-9Y Chinese***, German***, Japanese***, Punjabi***, Spanish***, Ukrainian***						
	10-3Y, 20-3Y, 30-3Y Punjabi***						
Mathématiques 2008-2010 <i>Remarque : Les examens de Mathématiques pures 30 et Mathématiques appliquées 30 en vue du diplôme (A+F) sont offerts jusqu'en aout 2014, mais uniquement pour les élèves qui repassent l'examen ou qui ont commencé le cours avant le début de l'année scolaire 2012–2013.</i>	30-1 (A+F)*** Nouvel examen en vue du diplôme (A+F) Ressources d'apprentissage distribué imprimées et numériques autorisées (A)						
	30-2 (A+F)*** Nouvel examen en vue du diplôme (A+F) Ressources d'apprentissage distribué imprimées et numériques autorisées (A)						
	30-3 (A+F)*** Ressources d'apprentissage distribué imprimées et numériques autorisées (A)						
Éducation physique 2000 (A) 2001 (F)				10-20-30 (A+F)***	M à 9 ^e (A+F)*		
Sciences 1996 (A) 1997 (F)					M à 3 ^e (A+F)** 4 ^e à 6 ^e Mise en œuvre facultative Mise à l'essai du test de rendement provincial révisé de sciences de 6 ^e année (A+F)	4 ^e à 6 ^e (A+F)** Test de rendement provincial révisé de sciences de 6 ^e année (A+F)	

A = Anglais F = Français * = Changements mineurs ** = Quelques changements *** = Changements importants